



No de résolution  
ou annotation

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE BURY**

**SÉANCE ORDINAIRE** du Conseil municipal de Bury, tenue **lundi le 6 juillet 2015, à 19 h 30** au Centre communautaire Manège Militaire à laquelle sont présents les conseillères et conseillers Daniel Fréchette, Steve Nadeau, Marilyn Matheson, Martin Jones, Delmar Fisher et Alain Villemure, tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Walter Dougherty selon les dispositions du Code Municipal.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Yvan Fortin, et son adjointe, madame Karen Blouin, sont présents.

**1. Ouverture de la séance ordinaire**

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 h 37.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 juillet 2015.

L'ordre du jour se présente comme suit, à savoir :

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour du 6 juillet 2015
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 1<sup>er</sup> juin 2015
4. 1<sup>ère</sup> période de questions du public (questions générales)
5. Dépôt de la correspondance du mois
6. Rapport du maire
7. Rapports des comités
  - 7.1 Administration
  - 7.2 Sécurité publique
  - 7.3 Travaux publics et Environnement
  - 7.4 Urbanisme et Développement
  - 7.5 Loisir, sport et culture
  - 7.6 Golf
8. Affaires nouvelles
  - 8.1 Liste des comptes du mois
  - 8.2 Dépôt du rapport financier 2014
  - 8.3 Fond de Caisse
  - 8.4 Remplacement du serveur
  - 8.5 Renouvellement d'entente avec Bell Canada pour le service 9-1-1
  - 8.6 Achat de matériaux granulaires – saison 2015
  - 8.7 Achat de ponceaux
  - 8.8 Appui à la Déclaration des régions suite au Grand Rendez-vous des régions mené par la FQM
  - 8.9 Demande d'autorisation auprès de la CPTAQ pour le LOT4 772 867
  - 8.10 Projet fourrière
  - 8.11 Achat de chlorure de calcium – 2015
  - 8.12 FQM congrès annuel les 24, 25 et 26 septembre 2015
  - 8.13 Plan d'intervention en infrastructure routière local (PIIRL)
9. Législation
10. 2<sup>ième</sup> période de questions du public (sujets à l'ordre du jour)
11. Varia et affaires nouvelles
12. Information des membres du Conseil

2015-07-071



No de résolution  
ou annotation

13. Levée de l'assemblée

Prochaine séance ordinaire

Lundi, le 3 août 2015, à 19 h 30, au Centre Communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

**ADOPTÉ**

3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 1<sup>er</sup> juin 2015

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Jones,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 1<sup>er</sup> juin 2015, tel que déposé.

**ADOPTÉ**

4. 1<sup>ère</sup> période de questions du public (questions générales)

Des citoyens se sont présentés devant le conseil avec quelques questions concernant:

La fréquence des évaluations sur le personnel, le fait que la chargeuse était au bord de la route 108 le 12 juin, la lettre relative aux installations septiques privés, la planification de la pose de l'abat poussière sur le chemin Maine Central et la route 255.

5. Dépôt de la correspondance du mois

Le directeur général dépose la déclaration des intérêts pécuniaires du nouveau membre du Conseil municipal, M. Daniel Fréchette, élu lors de l'élection partielle du 31 mai 2015.

6. Rapport du maire

Le maire fait rapport de ses activités locales et régionales (MRC).

7. Rapports des comités

- 7.1 Administration/Sécurité publique
- 7.2 Loisirs, sport et culture
- 7.3 Travaux publics et Environnement
- 7.4 Urbanisme et développement
- 7.5 Golf

8. Affaires nouvelles

8.1 Liste des comptes du mois

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, en vertu du règlement 403-2008 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU à l'unanimité que le Conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et approuve le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de **353 271,22 \$**

QUE le rapport soit classé sous le numéro 06-2015 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

**ADOPTÉ**

2015-07-072

2015-07-073



**2015-07-074**  
No de résolution  
ou annotation

### **8.2 Dépôt du rapport financier 2014**

CONSIDERANT QUE, selon les exigences de la Loi un rapport financier doit être préparé annuellement et expédié au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU à l'unanimité que le Conseil Municipal accepte le rapport financier 2014 tel que préparé par la firme comptable Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. et en autorise le dépôt au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

**ADOPTÉ**

**2015-07-075**

### **8.3 Fonds de Caisse**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,  
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'autoriser l'augmentation du fond de caisse de l'administration municipale à 500 \$.

**ADOPTÉ**

**2015-07-076**

### **8.4 Remplacement du serveur**

ATTENDU QU'il est nécessaire de procéder au remplacement du serveur de la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des soumissions à cet effet;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,  
APPUYÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'accepter la plus basse soumission conforme de l'entreprise Solutek Informatique au montant de 4601,04 \$ plus taxes, pour l'achat et l'installation/configuration du nouveau serveur.

De prévoir des frais de 500 \$, plus taxes, pour la réinstallation des logiciels PG Solutions.

De procéder à un emprunt au fond de roulement pour le paiement des coûts afférents remboursable sur cinq ans de 2016 à 2020.

**ADOPTÉ**

**2015-07-077**

### **8.5 Renouvellement d'entente avec Bell Canada pour le service 9-1-1**

ATTENDU QU'il y a maintenant déjà cinq (5) ans que la municipalité de Bury a renouvelé avec Bell Canada une entente relative au service 91-1;

ATTENDU QU'il y a lieu de renouveler cette entente;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU à l'unanimité à procéder au renouvellement de l'entente relative au service public d'appel d'urgence 9-1-1 d'une durée de dix (10) ans avec Bell Canada.

D'autoriser le maire, M. Walter Dougherty, et le directeur général, M. Yvan Fortin, à signer ladite entente pour et au nom de la municipalité.

**ADOPTÉ**



2015-07-078

### 8.6 Achat de matériaux granulaires – saison 2015

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des soumissions à trois propriétaires de gravières pour la fourniture de matériaux granulaires (pierre concassé) 0-3/4 MG 20b pour des travaux de rechargement de la couche de roulement et d'accotements sur les chemins de la municipalité;

ATTENDU QUE les quantités maximales établies tiennent compte de la proximité la plus avantageuse en fonction de la localisation des chemins de la municipalité à réparer;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,  
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'autoriser l'achat de matériaux granulaires auprès des deux fournisseurs ayant fournis les meilleurs prix :

- ~ Construction A. Boisvert inc. – 2 500 tonnes à 7,50 \$ la tonne soit un montant maximal de 18 750 \$, plus taxes, incluant la redevance. Le chargement sera fait par la municipalité;
- ~ Carrière Jocelyn Ménard – 800 tonnes à 7,50 \$ la tonne soit un montant de 6 040 \$ maximum, plus taxes, redevance incluse. Le chargement est inclus.

**ADOPTÉ**

2015-07-079

### 8.7 Achat de ponceaux

ATTENDU QUE des travaux de voirie sur les chemins nécessitent le remplacement de ponceaux;

ATTENDU QUE deux soumission ont été obtenues;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'autoriser l'achat de ponceaux auprès de Bouchard Matériaux pour un montant de 9 625,71 \$, plus taxes.

**ADOPTÉ**

2015-07-080

### 8.8 Appui à la Déclaration des régions suite au Grand Rendez-vous des régions mené par la FQM

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre du Québec s'est engagé à établir une relation de partenariat entre les municipalités et le gouvernement;

CONSIDÉRANT QUE le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire s'est engagé à effectuer une réelle décentralisation des pouvoirs et des leviers financiers vers les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes des élus avec toute la légitimité pour agir;

CONSIDÉRANT QUE 93 % de l'ensemble des MRC et des municipalités du Québec ont participé à une vaste consultation menée par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) sur les priorités du milieu municipal;

CONSIDÉRANT QUE quelque 400 délégués ont été très clairs sur leurs ambitions à l'occasion du Grand Rendez-vous des régions, le 3 juin 2015;



No de résolution  
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE l'augmentation des normes et des exigences du gouvernement du Québec impose de lourdes charges financières aux municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les conséquences du Pacte fiscal transitoire sont insoutenables et qu'il y a urgence d'agir;

CONSIDÉRANT QU'il est impératif qu'un nouveau Pacte fiscal soit signé avant la préparation des budgets municipaux de 2016;

Il est proposé par le conseiller Daniel Fréchette,  
Et appuyé par la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'appuyer la FQM dans sa volonté de participer en équipe à la négociation du prochain Pacte fiscal dans la mesure où les régions trouveront leur compte;

DE DEMANDER à la FQM de ne signer le prochain pacte fiscal que si et seulement si les éléments suivants s'y retrouvent :

- des moyens financiers qui suivent les nouvelles responsabilités vers l'autonomie des municipalités et des MRC;
- une diversification des revenus à l'avantage de toutes les régions du Québec;
- des leviers financiers spécifiques au milieu rural et aux municipalités dévitalisées;
- des orientations sur l'allègement de la reddition de comptes.

**ADOPTÉ**

#### **8.9 Demande d'autorisation auprès de la CPTAQ pour le lot 4 772 867**

ATTENDU QUE le lot 4 772 867 est en copropriété;

ATTENDU que la demande d'autorisation a pour but de permettre au demandeur (M. Dougherty) de pouvoir aliéner ses droits de propriété tout en conservant ses droits sur le lot adjacent;

ATTENDU QU'une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ requiert l'appui du Conseil municipal;

ATTENDU QUE la présente demande est conforme aux règlements d'urbanisme en vigueur dans la Municipalité;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'appuyer la demande d'autorisation auprès de la CPTAQ présentée par le mandataire de M. Durwood Dougherty, Me Denis Dufour, notaire, et relatif à l'aliénation de son titre de propriété sur le lot 4 772 867.

**ADOPTÉ**

#### **8.10 Projet de fourrière**

CONSIDÉRANT QUE la Société de l'assurance automobile du Québec a mis en œuvre des dispositions réglementaires relatives à la saisie et à la mise en fourrière des véhicules routiers;

CONSIDÉRANT QUE ces dispositions du Code de la sécurité routière sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 1997;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité peut désigner une fourrière pour la garde des véhicules saisis;

2015-07-081

2015-07-082





No de résolution  
ou annotation

CONSIDÉRANT QU'UNE telle résolution n'engage pas la municipalité à utiliser les services de Remorquage Gilles Gendron;

CONSIDÉRANT QUE Remorquage Gilles Gendron pourra desservir entre autres, la Sûreté du Québec, le corps de police municipale et Contrôle routier Québec (SAAQ);

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,  
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,

ET RÉSOLU à l'unanimité que le conseil municipal désigne Remorquage Gilles Gendron, propriété de M. Gilles Gendron à opérer une fourrière d'autos au 850, Route 108 à Bury et, de demander l'inscription au fichier des fourrières reconnues par la Société de l'assurance automobile du Québec pour le territoire de la municipalité de Bury;

QUE Remorquage Gilles Gendron devra se conformer aux exigences de la Société de l'assurance automobile du Québec dont notamment les règles de bonnes pratiques contenues au *Guide de gestion des véhicules saisis* produit par la Société;

QUE les installations de Remorquage Gilles Gendron devront être conformes aux règlements en vigueur dans la municipalité;

QUE la municipalité se dégage de toute responsabilité quant à la conservation, à la garde, au vol ou au vandalisme des véhicules routiers saisis.

**ADOPTÉ**

#### **8.11 Achat de chlorure de calcium - 2015**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU à l'unanimité de ratifier la commande de chlorure de calcium solide en flocons à Somavrac (C.C) inc. conformément à la soumission obtenue dans le cadre de la délégation à l'UMQ pour la somme de \$29 646, 90, taxes nettes incluses.

**ADOPTÉ**

#### **8.12 FQM congrès annuel les 24, 25 et 26 septembre 2015**

ATTENDU QUE le congrès annuel de la Fédération Québécoises des Municipalités se déroulera les 24, 25 et 26 septembre à Québec;

PAR CONSÉQUENT  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'autoriser deux (2) membres du conseil à assister au congrès pour et au nom de la municipalité :

DE PAYER des frais d'inscriptions ainsi que les frais inhérents selon la politique en vigueur.

**ADOPTÉ**

#### **8.13 Plan d'intervention en infrastructure routière local (PIIRL)**

ATTENDU QUE la municipalité de Bury a pris connaissance des modalités d'application du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL);

ATTENDU QUE la municipalité de Bury désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour l'élaboration d'un Plan d'intervention en infrastructures routières locales.

2015-07-083

2015-07-084

2015-07-085



No de résolution  
ou annotation

PAR CONSÉQUENT

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,  
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Jones,

ET RÉSOLU à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Bury autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du programme PIIRL.

**ADOPTÉ**

**9. Législation**

Sans objet

**10. 2<sup>e</sup> période de questions du public (Sujets à l'ordre du jour)**

- 8.11 sur l'OJ concernant l'adoption d'une résolution après que l'achat soit fait?
- 8.12 sur l'OJ le lieu où se tiendra le congrès annuel de la FQM
- Les items 30, 79 et 94 sur la liste des comptes du mois.

**11. Varia et affaires nouvelles**

Sans objet

**12. Information des membres du Conseil**

**13. Levée de l'assemblée**

La conseillère Marilyn Matheson propose la levée de l'assemblée, il est 20h50

**La prochaine séance ordinaire du Conseil se tiendra lundi le 3 août 2015, à 19 h 30, au centre communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.**

Certificat de crédits suffisants:

Je, soussigné, Yvan Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par la présente que des crédits suffisants sont disponibles pour les sommes à payer dans les résolutions 2015-07-073, 2015-07-075, 2015-07-076, 2015-07-078, 2015-07-079, 2015-07-083 et 2015-07-084

Signé ce 7 juillet 2015,

Yvan Fortin, Directeur général et secrétaire-trésorier

Walter Dougherty, Maire

2015-07-086